

Tournée colloque

« La nouvelle gestion des rivières à l'heure de la GEMAPI »



Jeudi 24 septembre 2015 - Beaune

Organisé par l'EPTB Saône et Doubs
en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse,
la DREAL de bassin Rhône Méditerranée et la DREAL Bourgogne.

Table ronde 1

Quelles expériences de collectivités territoriales sur l'exercice des missions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations ?

- Travaux sur la Cozanne
- Travaux sur l'Allaine
- Travaux sur Chantereine

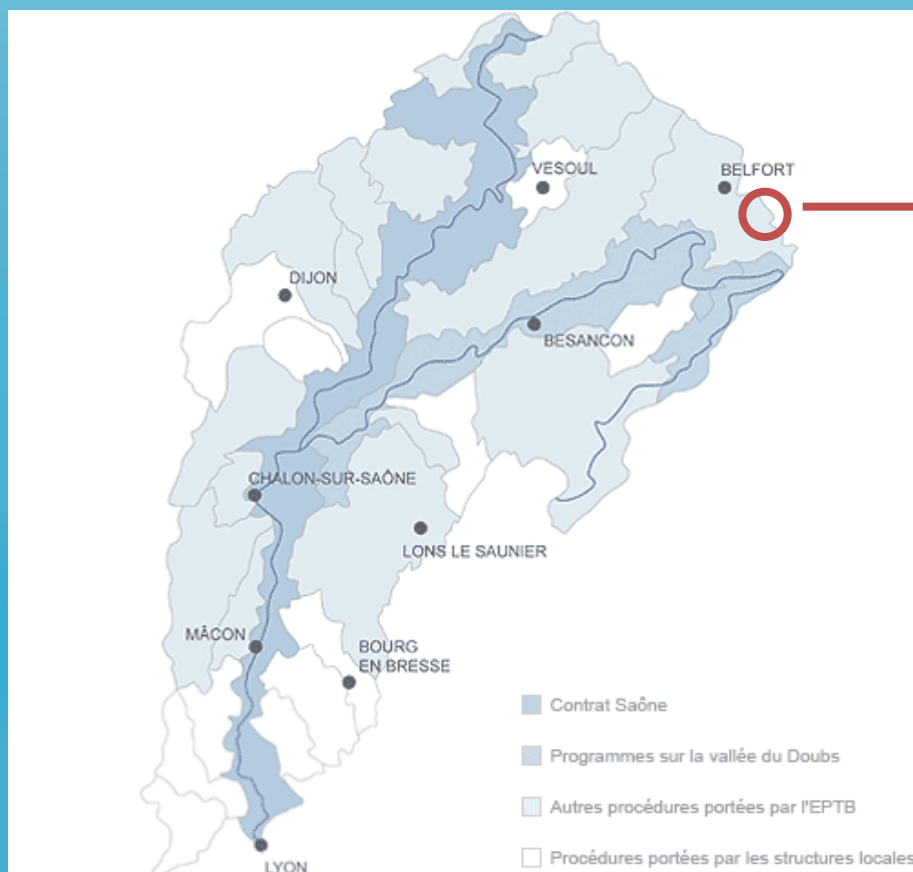
-
- Retour d'expérience 2 : l'Allaine
-

Par Stéphanie VERNIER
Chef de service adjoint,
chargée d'opération à la direction de l'environnement du CD90

et Jean RICHERT
Direction de l'Environnement
du Département du Territoire de Belfort

LOCALISATION DU PROJET

EPTB Saône Doubs



Bassin versant transfrontalier F/CH de l'Allaine



Structure porteuse du projet : Le département du territoire de belfort

Un territoire spécifique en tête de bassin versant :

- 1000 km de cours d'eau pour 610 km²
- 15700 ha de zones humides potentielles
- tous les cours d'eau ont subi des modifications au fil des siècles

Une collectivité investie dans gestion de l'eau et des milieux aquatiques, et la protection contre les inondations (GEMAPI) :

- Ingénierie interne (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre)
- Service d'entretien / aménagement spécialisé
- Exploitation de bassins de rétention des crues
- Accord cadre avec l'Agence de l'eau
- Participation contrat de rivière Allaine, SAGE Allan ...

Contexte du projet

Un diagnostic morphologique initial qui cible des tronçons rectifiés dont l'Allaine à Delle :

- Cours d'eau large et vif
- Site chenalisé sur 2000 m
- Fond et berges bétonnés
- 3 seuils infranchissables liste II
- Ville en point bas inondations (débordement, pluvial et ruissellement)



Une convergence d'opportunités:

- Un espace communal à 90 %
- Un tronçon amont déjà restauré en Suisse
- Un portage politique local
- Le contrat de rivière transfrontalier Allaine (2010-2015)

Montage du projet avant le lancement des travaux

Préparation : 4,5 ans (*octobre 2010 - juin 2015*)

- Conception en lien avec un comité de pilotage multi-acteurs : 3 ans
- Autorisation « loi sur l'eau » / DIG : 10 mois (enquête publique : 2 mois)
- Demande de subventions : 2 ans
- Marchés publics : 5 mois

Concertation (sur 18 mois) :

- 2 réunions publiques + plaquettes + presse
- 3 réunions de conseil municipal
- 2 réunions AAPPMA / asso environnementales
- Plusieurs animations de lancement (balades contées, expo, jeu-concours...)

Travaux réalisés

**Reméandrement + création
prairie inondable et humide
(30 000 m³)**

**Effacement
3 seuils**

**Diversification /
dynamisation lit
étiage**

**Redynamiser
l'écoulement de l'Allaine**

Renforcement digue



Travaux réalisés



Diversification



Effacement



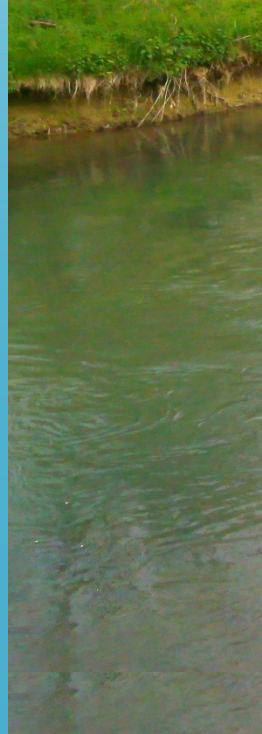
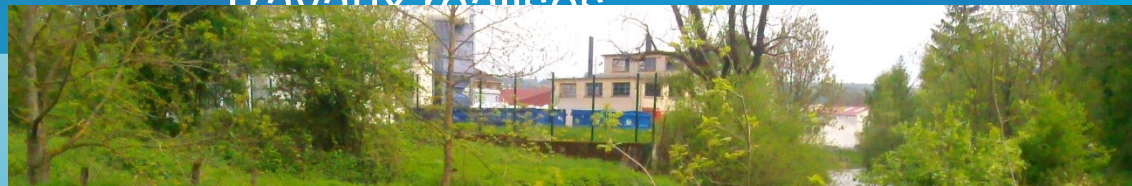
Travaux réalisés



Travaux réalisés



Travaux réalisés



Retours d'expériences

Gestion des délais :

- Délais estimés maîtrise d'œuvre : 3 mois
- Délais réels : 9 mois répartis sur 2 ans

nombreux aléas de chantier !

1- **Météo** : été 2014 très humide, 5 fortes crues

- retard (3 mois)
- déstabilisation des tronçons restaurés non encore végétalisés (reprise = 90 000 € TTC)
- effraye les partenaires (DREAL / commune) et la population

travailler avec des tronçons plus courts (max 2-3 sem. de chantier)



Retours d'expériences

2- Méconnaissance du fond « urbain »

- Structure des berges hétérogène et fragile -> surcoût de déblais (70 000 €)
- Découverte d'amiante dans la fondation des seuils (35 000 € + 2 mois de retard)
- Découverte de canalisations non référencées -> surcoût 80 000 €

Ajouter au diag hydraulique et naturaliste, un diag structurel précis
Retenir un Moe habitué aux sites urbains

3- Exigences particulières services Etat

- Suivi captages voisins avant après intervention en eau (10 000 €)
- Renforcement structure digue (30 000 €)
- Avis ABF variant au fil du projet

Aucune prise en compte des échanges antérieurs au dépôt du dossier,
pas d'interlocuteur unique

Retours d'expériences

4- Maîtrise d'œuvre

- Suivi à pied d'œuvre + réunion hebdo, mais 2 BE
 - différentes conceptions d'un même ouvrage
 - différentes approches de la gestion du DQE

-> conflits récurrents

Nécessité d'avoir un interlocuteur unique, présent en permanence

5- Relation aux habitants

- 2 réunions publiques, réunions associations, plusieurs animations et relais presse, visites scolaires

-> peu d'intérêt avant et pendant le chantier ; aucun retour en enquête publique

-> seules les crues ont marqué les esprits même si aucune aggravation constatée (image « négative » de la prairie en eau pendant plusieurs jours)

-> qq. réclamations opportunistes

Nécessité de mieux informer la population, mais quels outils réellement efficaces ?

Difficulté de faire passer un message double (amélioration écologique et protection contre les crues)

Conclusion

Chantiers urbains délicats et donc spécifiques

Des points déterminants :

- phases de diagnostic / concertation
- choix de la maîtrise d'œuvre
- bon partenariat maître d'ouvrage / Agence de l'eau (confiance, soutien, capacité d'ajustement)
- besoin d'une marge financière importante (budget et financements) pour gérer les aléas
 - Coût global initial : 603 000 € HT pour 2000 m
 - Coût actualisé : 812 000 € HT (pour 1500 m avec un ouvrage en moins)
 - Taux de subvention : 80% (69% AERMC – 11% Région)

